

A L'ATTENTION DES
PARENTS DES
ELEVES ET ETUDIANTS

N/Réf. : SoL-PB (1920 SITE 5 CAUTION)

Gorges, le 21 août 2019

Objet : Caution

Madame, Monsieur,

Afin de garantir le prêt de l'ensemble des outils du Lycée Charles Péguy, nous vous demandons de nous faire parvenir, le jour de la rentrée par l'intermédiaire de votre enfant, le coupon-réponse (*reçu par courrier avec les dates de la rentrée*), accompagné d'un chèque de 150€ de caution à établir à l'ordre de AGECE Charles PEGUY (*vous indiquerez au dos du chèque : CAUTION, NOM/Prénom et niveau de la classe suivie en 2019/2020 par votre fils/fille*).

Le chèque NE SERA PAS ENCAISSE et vous sera restitué avec la note de frais de septembre 2020 (*fin août pour les élèves de Terminale et étudiants après restitution de l'ensemble des prêts*).

Le chèque de caution des élèves présents au lycée en 2018/2019, vous sera remis fin septembre 2019 avec la première note de frais de l'année scolaire.

En cas de perte, de vol, de casse ou de dégradation, une facture de l'objet concerné vous sera adressée.

Nous vous remercions de compléter le coupon-réponse,

et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

SYLVAIN OLIVIER
Directeur

